

La Ville de Dreux

recrute un

Auxiliaire de puériculture (H/F)

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture – Catégorie C (CDD)

Sous l'autorité du responsable d'établissement, vous serez chargé d'accueillir les enfants et les parents, de mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène, d'organiser le lieu de vie et de contribuer à la cohésion de l'équipe.

ACTIVITES :

- Assurer la prise en charge individuelle des enfants et des familles,
- Transmettre des informations à l'oral et à l'écrit aux parents et aux professionnels,
- Participer à l'élaboration des projets et à leur mise en œuvre (projets pédagogiques, sorties, festivités...),
- Répondre aux soins quotidiens de confort et de bien-être des enfants (repas, hygiène, sommeil),
- Préparer et animer des activités d'éveil qui contribuent au développement de l'enfant, dans le respect et le rythme de chacun,
- Assurer la sécurité physique et psychoaffective de l'enfant et prévenir les personnes compétentes en cas de besoin,
- Administrer les traitements médicaux et surveiller l'état de l'enfant,
- Effectuer des tâches d'entretien quotidien de la structure,
- Participer à la préparation et à la gestion des commandes de matériel,
- Adhérer au projet d'établissement et participer aux réunions d'équipe,
- Assurer toute mission nécessaire au bon fonctionnement du service.

Contraintes d'exercice :

- Risques liés au portage, manipulations répétées,
- Pallier le manque de personnel,
- Agressivité et exigence des parents,
- Flexibilité des horaires de travail.

PROFIL :

- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture,
- Qualité d'écoute, d'observation, de patience, de respect et de créativité,
- Dynamisme, esprit d'initiative, de polyvalence et sens de l'organisation,
- Autonomie, rigueur, discrétion et ponctualité.

Poste à temps complet et à pourvoir dès que possible